



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-121128>

Département(s) de publication : **75, 76, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-121128**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Élaboration et mise en place d'un nouveau dispositif itinérant en métropole de promotion des formations et établissements de l'enseignement agricole

Description : Élaboration et mise en place d'un nouveau dispositif itinérant en métropole de promotion des formations et établissements de l'enseignement agricole

Identifiant de la procédure : ed5e4c88-37f5-4ef7-98c1-5a03b0aa8e68

Identifiant interne : DGER-2024-003

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79341400 Services de campagne publicitaire

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79342200 Services de promotion

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations auront lieu en France métropolitaine.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cet accord-cadre porte sur la conception, la réalisation, et le déploiement d'un nouveau dispositif itinérant. Ce dispositif vise à promouvoir les formations, les métiers, et les établissements de l'enseignement agricole auprès de plusieurs cibles clés : les jeunes en phase d'orientation, les prescripteurs (parents, enseignants, conseillers d'orientation), ainsi que le grand public, qui joue un rôle important dans la perception de l'enseignement agricole. L'objectif de l'accord-cadre est de concevoir un dispositif mobile innovant et attractif, capable de parcourir la France métropolitaine et de s'adapter aux différents contextes locaux pour maximiser l'impact de la campagne. Pour aller à la rencontre de tous les publics, il doit pouvoir être modulable/adaptable pour pouvoir être installé dans des salons d'importance nationale comme dans des cours de collège en milieu urbain dense. Le dispositif devra être à la fois une vitrine des opportunités offertes par l'enseignement agricole et un outil d'interaction avec les cibles identifiées. Il devra intégrer des technologies modernes et des approches interactives pour capter l'attention et susciter l'intérêt des publics visés, tout en répondant aux impératifs de durabilité environnementale. Il s'exécute en partie à prix forfaitaires, et en partie à prix unitaires au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu avec un montant minimum correspondant au montant de la partie forfaitaire et avec un montant maximum de 8 000 000 Euros HT pour la durée totale de l'accord-cadre, reconductions incluses et toutes prestations à prix forfaitaires et à prix unitaires comprises. L'accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets lorsque ce montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée de vingt-quatre (24) mois hors reconduction éventuelle. La partie forfaitaire, exécutable dès la notification de l'accord-cadre, porte sur la conception, l'organisation et la réalisation du dispositif mobile itinérant global de promotion des formations et établissements de l'enseignement agricole. L'accord-cadre est reconductible tacitement quatre fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder soixante-douze (72) mois. La durée totale du présent accord-cadre dépasse celle fixée à l'article L.2125-1-1° du Code de la commande publique, et constitue un des cas exceptionnels prévus de par son objet afin de garantir la continuité de la campagne de communication et de promotion de l'enseignement agricole sur le long terme, et par le fait que l'exécution des prestations nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure pour la partie forfaitaire. En application de l'article R.2151-8 du Code de la commande publique, l'acheteur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la présente consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion sont précisés dans le règlement de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Élaboration et mise en place d'un nouveau dispositif itinérant en métropole de promotion des formations et établissements de l'enseignement agricole

Description : Élaboration et mise en place d'un nouveau dispositif itinérant en métropole de promotion des formations et établissements de l'enseignement agricole

Identifiant interne : DGER-2024-003

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79342200 Services de promotion

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Les critères de sélection au stade de la candidature sont disponibles dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix est noté sur la base d'un scénario d'exécution non contractuel, avec une pondération de 30 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique, avec une pondération de 55 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable, avec une pondération de 5%

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation des équipes projet en charge de la réalisation des prestations, avec une pondération de 10%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Numéro d'enregistrement : 110 070 018 00012

Adresse postale : 78, rue de Varenne

Ville : Paris 07 sp

Code postal : 75349

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : M.Alain HUIN

Adresse électronique : bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 0149554679

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 285f9de4-0626-48e4-8d16-160023772882 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2024 à 15:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2024